

Rapport d'activités 2021

Mot des co-présidentes

Chers membres, chers parents, cher.e.s amis et amies,
Au moment de se pencher sur ce que fut cette année 2021 pour notre association et d'écrire ces quelques lignes, nous pouvons enfin penser au futur avec optimisme. Nous avons dû composer, encore cette année, avec les rebonds de l'épidémie, adapter nos fonctionnements et suivre les restrictions mises en place par nos autorités.

Là encore notre équipe a su faire face avec efficacité et professionnalisme et nous lui en sommes reconnaissantes. Elle a su trouver des solutions pour maintenir, malgré tout, une offre de soutien et surtout rester à l'écoute des préoccupations de nos membres.

L'automne 2021 a été marqué par le départ de notre Secrétaire générale, Mme Anne-Gaëlle Masson après sept années d'engagement auprès de notre association. Nous la remercions pour son travail et son efficacité et formulons tous nos vœux dans la réalisation de ses futurs défis. Elle laisse derrière elle une équipe efficace et soudée qui nous a permis de prendre le temps d'envisager la suite calmement. Nous adressons tous nos remerciements à notre équipe du secrétariat pour son engagement et sa motivation.

Nous avons continué, malgré les changements imposés par la pandémie, nos engagements politiques à différents niveaux, pour les droits des personnes en situation de handicap que ce soit dans le domaine de la santé ou des droits civiques au niveau cantonal en particulier.

Des actions phares comme le dépôt de la motion demandant le droit de vote pour toutes et tous qui a été déposée devant le Grand Conseil vaudois ou encore la

Résolution formulée avec l'association ABMH qui contient des revendications pour des soins de santé adaptés aux personnes en situation de handicap à l'intention de toutes les instances actives dans le domaine de la santé. Enfin et comme toujours nous remercions notre comité, toujours présent, mais surtout tous nos membres, parents ou amis, pour la confiance dont ils nous honorent et qui motive notre engagement encore et toujours.

Nous faisons la place à cette année 2022 qui marquera le soixantième anniversaire de votre association toujours au plus près de la vie de ses membres. Nous nous réjouissons de vous retrouver toutes et tous bientôt pour célébrer cet événement.

Avec nos plus cordiales salutations

Odile Rossellat
Catherine Roulet
Co-présidentes



Medecine et handicap

Depuis 2016 insieme Vaud collabore avec l'*association pour des soins médicaux adaptés aux besoins des personnes handicapées* (ABMH) pour l'organisation d'une série de journées de conférences sur « des soins médicaux adaptés aux besoins de tous ». Le quatrième volet de cette série veut traiter le volet politique avec pour thème « Les personnes en situation de handicap - les oubliées du système de santé ? ». Le constat a été établi que les soins de santé aux personnes en situation de handicap ne sont pas satisfaisants et que la situation doit être améliorée sans attendre.

Initialement prévue en 2021 et repoussée en janvier 2022, cette journée a dû finalement être annulée compte tenu des restrictions dues à la pandémie de Covid. Cependant cela ne signifie pas que ce thème a été abandonné, bien au contraire.

Pendant cette année 2021, le comité d'organisation a travaillé pour formuler une résolution qui s'adresse à toutes les instances actives dans le domaine de la médecine en commençant par nos autorités fédérales. Cette résolution s'est basée, sur les articles 25 (Santé) et 26 (Adaptation et réadaptation) de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et sur les témoignages récurrents de personnes en situation de handicap, de familles, de proches, d'accompagnant-e-s travaillant dans des institutions et services sociaux et des professionnel-le-s de santé dans le cadre d'ateliers de réflexion.

Cette résolution qui sera diffusée dès le mois de mars 2022, contient 10 revendications dont nous demandons la mise en œuvre immédiate. Ces revendications doivent

initier un débat public sur cette question et définir qui sont les responsables de la situation actuelle et quelles mesures il convient de mettre en œuvre en priorité.

Odile Rossellat
Co-présidente

Droit de vote pour toutes et tous

Droit de vote des personnes sous curatelle de portée générale. Un droit pour toutes et tous, une avancée pour l'intégration.

Vous vous souvenez certainement, début 2019 déjà, une interpellation avait été déposée devant le Grand Conseil, concernant le fait que certaines personnes sous curatelle de portée générale, s'étaient fait retirer leur droit de vote et cela sans justification, ni possibilité de recours.

Si une correction de la loi sur les droits politiques (LEDP) est intervenue pour faciliter un recours, c'est une petite avancée, ce n'est pas encore un droit de vote automatique comme pour tout un chacun.

Fin 2019, une motion a alors été déposée, motion qui critiquait cette privation des droits politiques pour des personnes avec troubles psychiques ou intellectuels, argumentant que cette privation est contraire à l'article 29 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en Suisse le 15 mai 2014.

Fin novembre 2020, les citoyen.n.es du canton de Genève, à près de 75%, ont accepté de réhabiliter ces

droits politiques pour toutes et tous. Genève devient le premier canton suisse à respecter le droit international en matière de handicap. C'est une avancée fantastique, une avancée qui montre la voie à suivre aux autres cantons et à la Confédération. Ce vote genevois est un immense encouragement !

Enfin en 2021, les choses avancent. Dans un premier temps, nous avons envoyé un courrier à la Conseillère d'Etat en charge du dossier, puis aux député.e.s, car suite à la lecture du rapport de la commission, qui traitait de cette motion, et qui n'avait été accepté qu'à une seule voix, nous voulions insister sur le fait que la Suisse qui a ratifié la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées en 2014, ne respecte pas son engagement. En effet, par sa signature, elle s'est, en principe, engagée à éliminer les obstacles que rencontrent ces personnes, à les protéger de toute discrimination, à veiller à ce qu'elles soient traitées comme les autres et à promouvoir leur intégration dans la société civile. Les personnes handicapées doivent jouir des mêmes droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels que le reste de la population et pouvoir les exercer dans la même mesure.

De plus en plus de pays permettent aux personnes sous tutelle (qui présentent un handicap intellectuel ou psychosocial) de voter. C'est notamment le cas du Danemark, depuis 2016, de la France, depuis 2019, de l'Allemagne, depuis 2019 et de l'Espagne.

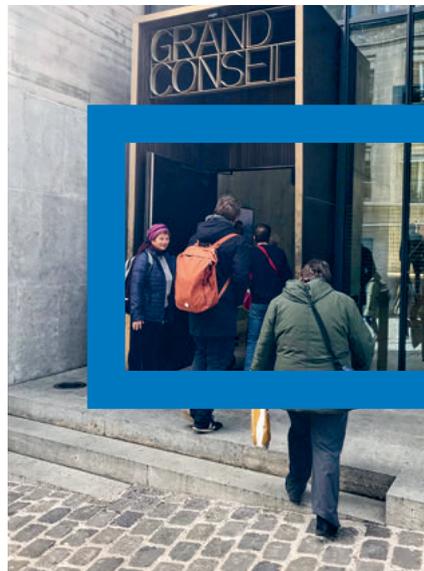
Les jours de la discussion sur la motion, ainsi que celui du vote final, nous étions devant le Parlement vaudois, accompagné.e.s de quelques résident.e.s d'Eben-Hézer. Avec eux, nous avons préparé un texte à distribuer aux député.e.s qui entraient en séance. Un texte simple et écrit en écriture facilitée (FALC) a ému plusieurs parlementaires. Alors que nous étions sur la galerie pour écouter les débats, quelques-uns sont venus nous féliciter et avouer qu'ils avaient changé d'avis suite à la lecture de ce papier, et voteraient pour ce droit. La victoire est alors éclatante : 73 oui et 55 non et quelques abstentions.

Mais le combat n'est pas terminé, nous attendons maintenant les propositions du Conseil d'Etat sur l'article constitutionnel qui doit être amendé. De plus, comme nous touchons à la Constitution, il faudra passer par un vote populaire, comme cela a été fait à Genève.

Finalement, reconnaître le droit de vote de ces personnes, c'est reconnaître que leurs difficultés ne les empêchent pas de participer pleinement à la société et d'être des citoyennes et des citoyens à part entière. C'est un pas essentiel à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Celles et ceux qui ne pourront pas voter, ne le feront pas comme d'ailleurs la moitié de la population.

Nous remercions d'avance les membres d'insieme de soutenir ce combat lors du vote populaire qui aura lieu fin 2022 ou début 2023.

Catherine Roulet
Co-présidente



RÉTROSPECTIVE

Événements 2021



Conférence sur la sexualité
et intimité des personnes
en situation de handicap
mental, 23 septembre 2021,
présentée par Madame
Catherine Agthe Diserens,
sexo-pédagogue

Présentation d'un nouvel
outil d'évaluation du com-
portement adaptatif dans
la déficience intellectuelle,
présenté par Monsieur
Claudio Straccia,
Docteur en psychologie
le 2 septembre en
visioconférence



Mardi 14 septembre 2021
au Stade de la Croix-
Blanche à Epalinges a eu
lieu le match de foot entre
l'Institution d'Eben-Hézer
et le Grand Conseil
vaudois. Quel beau match!

Les prestations

Les loisirs

L'année 2021 fut une année encore bouleversée par la situation sanitaire liée au COVID 19. Nous avons dû annuler toutes nos activités de janvier à mai ainsi que les weekends de fin d'année sur le thème du «Nouvel An». Nous avons toutefois trouvé des solutions temporaires pour garder le contact avec nos participant.e.s en proposant des sessions de jeux ou de relaxation en live.

Les camps d'été et d'automne ont pu avoir lieu en Suisse grâce à notre protocole mis en place avec les équipes du terrain. Merci à tous nos accompagnantes et accompagnants pour leur engagement et leur professionnalisme ainsi qu'à nos donatrices et donateurs !

Séjours/cours bloc réalisés

29 séjours à nuitées sur 55 prévus (53% effectués), avec des groupes de 5 à 18 participant.e.s selon leur autonomie et la capacité d'accueil des chalets.

8 week-ends (2.5j)

> sur 17 prévus (47% effectués)
— 2 pour enfants
— 6 pour adultes

Total : 83 personnes accueillies pour 207.5 jours réalisés

2 week-ends prolongés (3.5j)

> sur 10 prévus (20% effectués)
— 1 pour ados.e.s/jeunes adultes
— 1 pour adultes

Total : 20 personnes accueillies pour 70 jours réalisés

9 camps de 1 semaine (7j)

> sur 18 prévus (50% effectués)
— 2 pour enfants/adolescent.e.s
— 7 pour adultes

Total : 93 personnes accueillies pour 656 jours réalisés

10 camps de 2 semaines (13j)

> sur 10 prévus (100% effectués)
— 1 pour enfants/Ados
— 1 pour ados/jeunes adultes
— 8 pour adultes

Total : 71 personnes accueillies pour 973 jours réalisés

Total des séjours avec nuitées :
2'219 jours réalisés

Activités/cours d'un jour

— 6 activités journalières sur 18 prévues (33% effectuées), sans nuitée avec des groupes de 10 participant.e.s selon leur autonomie accueillies au local de l'association.

— 6 dimanches Evasion et Cinéma: ont participé 60 personnes.

Total journée d'activités: 60 personnes accueillies pour 60 jours réalisés

Activités/cours semestriels

14 activités semestrielles de 3 à 6h



par mois avec un groupe régulier accueilli au local de l'association ou sur zoom selon les conditions sanitaires.

14 soirées du jeudi : ont participé
9 adultes autonomes

Total activité du jeudi soir : 9 personnes accueillies pour 378 heures réalisées

Total des participants accueillis
187 participant.e.s avec handicap mental sur 2021, dont :

- 14 enfants de 10 à 15 ans
- 23 adolescents de 16 à 21 ans
- 59 jeunes adultes de 22 à 35 ans
- 91 adultes dès 36 ans

Nous regrettons de n'avoir pas pu répondre à 121 personnes :

- 16 personnes sur liste d'attente pour les dimanches
- 79 personnes sur liste d'attente pour les week-ends
- 26 personnes sur liste d'attente pour les camps

Ressources humaines

Chaque équipe est composée d'un responsable et d'un ou de deux co-responsables, secondés de 4 à 13 moniteurs selon les taux d'encadrement nécessaire.

158 collaboratrices et collaborateurs se sont engagés régulièrement pour nous cette année :

- 9 responsables de camps
- 34 co-responsables
- 78 moniteurs
- 35 cuisiniers
- 2 animatrices du jeudi

Total : 362 engagements à la mission pour pouvoir couvrir la totalité des activités.

Logistique

27 réservations de maisons de vacances sur les 51 prévues

54 minibus de locations sur les 122 prévus

Les groupes d'échanges

Subventionnés par le Canton de Vaud et Pro infirmis, les groupes d'échanges se sont réunis cette année. Merci à Nadine Cuennet et Ania Bloch pour leur flexibilité et leur travail auprès des membres et de leurs enfants.

Un immense merci à nos partenaires.



pro infirmis



TRANSP*o*RTHANDICAPVAUD

Bien plus qu'un trajet

**Patrick
Location**



En 2021, notre groupe de vérificateurs FALC s'est rencontré 5-6 fois dans les bureaux d'insieme Vaud afin de relire des textes simplifiés et d'en vérifier l'accessibilité et la compréhension.

Le FALC, facile à lire et comprendre, est de plus en plus utilisé pour des personnes ayant des difficultés de lecture, que cela soit dû à une déficience cognitive, des troubles dyslexiques ou de la mémoire, ou pour les personnes de langues étrangères par exemple.

Le but de ce groupe est de vérifier des textes réécrits afin d'en simplifier la lecture. Ce travail, apprécié et effectué avec motivation par une équipe de 4 adultes est valorisant et apporte de nouveaux apprentissages. En effet, nous avons vérifié des textes proposés par la Croix-Rouge, Pro Juventute ou encore insieme Suisse qui ont abordé le droit des enfants et des parents, le référendum du droit de timbre, le droit au travail, retrouver une personne disparue ...et bien d'autres.

Le conseil soutien

Le conseil soutien d'insieme Vaud suit plus d'une quarantaine de familles qui ont besoin d'échanger, de parler, de soutien moral. À cause de la situation sanitaire actuelle, certains parents se sentent seuls et abandonnés.

-Parfois les demandes concernent une recherche financière, des questions sur le suivi en institution ou à l'école. D'autres fois, il s'agit plutôt de demandes d'adresses ou de noms pour des soins médicaux ou des aides pour les démarches administratives.

– Lorsque les demandes sont trop spécifiques, le Conseil soutien dirige les demandeurs vers les associations professionnelles, selon le sujet.

– Plusieurs personnes en situation de handicap ont créé un lien fort avec le Conseil soutien. Ils téléphonent ou viennent au bureau régulièrement pour échanger sur leur vie, leur questionnement, leur travail ou ami et apprécient de passer un moment.

– Certains contacts avec des non membres se font. Il s'agit souvent de personnes ne trouvant pas d'aides autour d'elles (non droits à des aides, médiation non concluante, volonté d'aller de l'avant dans les démarches politiques).

– Contact avec diverses associations, collaboration directe ou indirecte avec. Le lien est fait avec la newsletter et les réseaux sociaux.

Insieme Vaud en chiffres au 31.12.2021

Facebook 1064
Instagram 446
Linkedin 1994
Twitter 50
Youtube 2860 vues
pour nos vidéos diverses,
23 abonnés

Les relations extérieures

Notre e-picerie propose des produits créés par de artisans locaux. Notamment de la fondue de l'Etivaz, du chocolat et du miel BIO. Notre orientation vers le développement durable nous conduit à une collaboration avec des partenaires de proximité exerçant sur le canton de Vaud et ayant les mêmes valeurs que les nôtres.

En achetant dans notre e-picerie, insieme Vaud pourra continuer à proposer aux participants en situation de handicap mental des activités ludiques, sportives, culturelles et différentes du quotidien pour leur permettre de vivre des moments exceptionnels.



Les comptes

Mot de la trésorière

Cher-e-s membre-s,
L'année 2021 a encore une fois apporté son lot de rebondissements liés à la crise sanitaire.

Cette année, les comptes sont particulièrement impactés par l'annulation de camps. A défaut d'accueillir les participants aux événements prévus, nos activités se sont vues grandement entravées. En plus de la déception causée, nous avons dû faire face à d'importantes charges incompressibles.

Dans ce contexte perturbé, l'association a dû une nouvelle fois savoir se réinventer. Grâce à l'important travail des équipes, des alternatives ont permis de stabiliser la situation financière : recherche de fonds, vente en ligne de produits, etc.

Quant à l'année 2022, elle s'annonce riche en événements pour l'association. L'organisation des 60 ans mobilise nos équipes depuis de nombreux mois. Nous nous réjouissons tous de célébrer cette occasion à vos côtés. Nous espé-

rons que ce sera l'opportunité de faire connaître l'association à un plus large public, notamment avec notre statut d'action soutenue par le 20km de Lausanne.

Au plaisir de fêter cette année supplémentaire avec vous,

Flora Garcin

Les dons

Nous remercions chaleureusement nos donatrices et donateurs. Cette année, vos dons d'un montant de CHF. 69'200.- ont contribué à proposer des activités pour les loisirs et pour le bon fonctionnement de l'association. Merci pour votre soutien.

Les Fondations donatrices

Fondation Jacqueline de Cerenville CHF. 20000.-, Fondation Pierre et Claude Chessex CHF. 10000.-, Fondation Dr. Alfred Fischer CHF. 5000.-, Etoile Filante CHF.5000.-, Fondation Marius A. Dubois CHF.3000.-, Fondation Goblet CHF.3000.-, Fondation Nyonnaise CHF. 1250.-, Fondation Vernet CHF. 1275.-, Teamco Foundation, CHF. 1000.-, Fondation Curtet Jaques CHF. 1000.-, SVUP, CHF. 462.-,

Les entreprises

Ostéopathie S.E.H (OSEH)CHF. 847.-, Migros CHF. 236.-, Fiduciaire Yves Beerens CHF.50.-, Bio Vrac SàRL CHF, 20.-,

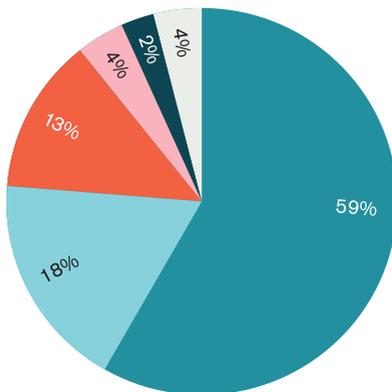
Les communes

Aubonne, Bulet, Crassier, Crissier, Cuarnens, Denges, Echallens, Gimel, Gland, Lausanne, Lutry, Mont-sur-Lausanne, Montillier, Ormont-Dessus, Penthalaz, Prilly, Pully, La Tour-de-Peilz, Villars-sous-Yens.

Laurent Loup et Viviane avec Walk4handi - Compostelle CHF. 2380.-

L'Etat de Vaud CHF. 400.-, Dpt des Finances, Lausanne, CHF. 550.-, Association Paroissiale Catholique du Sacré cœur CHF. 500.-, Paroisse de Pully Eglise CHF. 114.-
Et les donatrices et donateurs anonymes...

Source des Produits





Comité

Co-présidentes
Odile Rossellat
Catherine Roulet

Trésorière

Flora Garcin

Membres

Olivier Bohotéguy
Franca Gris
Stéphane Luginbühl
Véronique Nard
Gilbert Pieri

Secrétariat général

Secrétaire générale
Anne-Gaëlle Masson

Responsable Conseil-Soutien

Anissa Oueslati

**Responsable Relations
extérieures**

Sylvie Domenjoz

Responsable Loisirs

Aline Luginbühl

**Responsable RH
et Administration**

Emilie Maghakian

Photos

Louis Matthey

Organe de révision :
TDS REVISION SARL

Soutien et développements
informatiques Roger Silva
et toute l'équipe de RS2i

Illustrations
Couverture : Sandra Baud
Pages 5 et 22 : Sandra Baud

Graphisme
Sylvie Ravetti

Impression
Courvoisier-Attinger SA

Soutenez insieme Vaud

En devenant membre
En nous suivant sur les réseaux sociaux
En devenant bénévole
En achetant des produits de notre e-picerie

insieme Vaud
Chemin de Malley 26
1007 Lausanne

Association de parents
et de personnes concernés
par le handicap mental
reconnue d'utilité publique

T 021 341 04 20
www.insiemevaud.ch

Don est déductible des impôts
IBAN CH21 0900 0000 1002 4015 0



**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don

